



Commune de Pleugriffet

Arrondissement de
Pontivy

Séance du 06 novembre 2025

Date de la convocation
28/10/2025

Date d'affichage
16/11/2025

Nombres de membres
Afférents au conseil Municipal : 12 En exercice : 12 Présents : 10 Votants : 11 Dont 1 pouvoir.

L'an 2025, le 06 novembre 2025 à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de Pleugriffet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard LECUYER.

Présents : Monsieur LECUYER Bernard, Maire, Monsieur LE DOUARIN Yannick, premier adjoint, Madame ROLLAND Jessica, Monsieur ETIENNE Sébastien, Monsieur GUILLAS Michel, Monsieur NOUET Mickaël, Monsieur LANTRAIN Anthony, Madame VALO Lucie, Madame COCHEREL Claire, NICOLAZO Florence.

Excusé(s) ayant donné procuration :
Madame ROUVRAY Aurélie procuration à Monsieur LECUYER Bernard

Excusé (es) : Madame BASELLO Sylvie.

Secrétaire de séance : Mme ROLLAND Jessica.

Réf :	2025-11/01
--------------	-------------------

Objet de la délibération : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 02 octobre 2025

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 02 octobre 2025.

Réf :	2025-11/02
--------------	-------------------

Objet de la délibération : VENTE FONDS DE COMMERCE DE L'EPICERIE/ ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2025-05/08

Le Maire informe les élus que Madame Fabienne CADORET, qui tient l'épicerie, souhaite acheter le fonds de commerce. La commune lui a proposé le prix de 20 000 €, Fabienne CADORET a accepté. Son loyer reste inchangé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide de vendre le fonds de commerce pour un prix de 20 000 € .

Donne tout pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente décision et la signature de l'acte de vente en l'Etude de Maître Sandra GUILLO à Pontivy.

Décide que les frais d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur.

. A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0

Réf :	2025-11/03
--------------	-------------------

Objet de la délibération : LOCATION MENSUELLE LOGEMENT 10 A PLACE DE L'EGLISE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a un logement d'habitation au 10 A place de l'église et qu'il convient de voter pour le montant du loyer mensuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide que le montant du loyer est de 750 € .

Donne tout pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente décision.

. A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réf :	2025-11/04
--------------	-------------------

Objet de la délibération : LOGEMENT COMMUNAL 12 RUE ANNE DE BRETAGNE

Le Maire informe les élus que Mikha BIHOUE louera le logement communal au 12 rue Anne de Bretagne pour un montant de 420 € par an.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'accepter que le nouveau locataire au 12 rue Anne de Bretagne soit Mikha BIHOUE et de louer le logement pour 420 € par an.

. A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réf :	2025-11/05
--------------	-------------------

Objet de la délibération : PROJET PHOTOVOLTAÏQUE ENERGIE TEAM

Le Maire porte à la connaissance des élus le courrier qu'il a reçu de Energie team concernant la présentation du projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Pleugriffet. Il rappelle que la présentation a eu lieu le 26/06/2025.

Energie team propose à la mairie une offre de participation au capital pour pouvoir rentrer dans la société qu'ils vont créer pour le projet photovoltaïque.

Le Maire expose au conseil municipal l'intérêt de cette participation ainsi que les risques de perte totale du capital investi.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de refuser d'investir dans ce projet photovoltaïque, l'investissement est trop risqué.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réf :	2025-11/06
--------------	-------------------

Objet de la délibération : CLASSE ULIS de LOCMINÉ : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de l'école Notre Dame du Plasker de LOCMINÉ pour 1 élève de PLEUGRIFFET scolarisé en classe ULIS durant l'année scolaire 2024/2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de verser une subvention de 430 euros à l'école Notre Dame du Plasker de LOCMINÉ.

- **Autorise** le Maire à passer les écritures correspondantes.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réf :	2025-11/07
--------------	-------------------

Objet de la délibération : INSTALLATION DE 4 LUMINAIRES CHEMIN DES MIMOSAS

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'installer 4 lampadaires à éclairage solaire dans le chemin du lotissement des Mimosas. En effet, plusieurs enfants passent par ce chemin pour rentrer chez eux le soir et pour prendre le car scolaire le matin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE d'installer 4 luminaires sur le chemin piétonnier des Mimosas.

DONNE tout pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente décision.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

DOSSIERS EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

- Point sur la mise en place du règlement intérieur
- Noël pour tous : 29/11/2025 avec feu d'artifice le soir
- Point sur le circuit transports scolaire

**Conseil Municipal du 06 novembre 2025 comprenant les délibérations
du numéro 2025-11/01 au numéro 2025-11/07**

Présents : Monsieur LECUYER Bernard, Maire, Monsieur LE DOUARIN Yannick, premier adjoint, Madame ROLLAND Jessica, Monsieur ETIENNE Sébastien, Monsieur GUILLAS Michel, Monsieur NOUET Mickaël, Monsieur LANTRAIN Anthony, Madame VALO Lucie, Madame COCHEREL Claire, NICOLAZO Florence.

Excusé(s) ayant donné procuration :

Madame ROUVRAY Aurélie procuration à Monsieur LECUYER Bernard

Excusé (es) : Madame BASELLO Sylvie.

Secrétaire de séance : Mme ROLLAND Jessica.